

■ **Fondation St-Joseph**, à Gumefens, Entretien et exploiter un établissement destiné à l'accueil de personnes bénéficiant ou ayant bénéficié des prestations de l'Assurance-Invalidité, etc. (FOSC du 18.09.2001, p. 7254). Inscription d'office par suite de la fusion des communes d'Avry-devant-Pont, Le Bry et Gumefens, selon Décret et Loi du 17.09.2002, nouvelle dénomination du siège: Pont-en-Ogoz.
Journal no 1544 du 22.03.2004
(02187868 / CH-217.0.471.058-5)